**Comment, à partir des années 70, les lycéens ont-ils investi un espace de réflexion politique et sociale dans une société jusque là dominée par deux forces politiques antagonistes: le départementalisme et la revendication autonomiste ...**

Les journaux lycéens ? Une production juvénile sans grand intérêt ! Obsédés par la faute d’orthographe et le " pédagogiquement correct " ou nostalgiques " post-soixante-huitard ", combien d’enseignants partagent cette appréciation péremptoire ? Et pourtant ... en suivant le fil rouge de l’histoire des journaux lycéens à la Réunion, depuis leur émergence à la fin des années soixante jusqu’aux productions actuelles, c’est une toute autre image qu’il nous est donné de voir. L’approche diachronique basée sur la collecte des traces écrites et les récits de vie va révéler une jeunesse active et inventive, pionnière dans son action de transformation de l’espace médiatique d’une société post-coloniale en profonde mutation. Le paradigme de la " jeunesse ressource " va ainsi être interrogé dans le cadre d’une société locale singulière (un jeune département d’outre mer), à partir d’un lieu spécifique (la scène scolaire) et d’un objet particulier : la presse lycéenne. Le journal lycéen, qu’il faut distinguer de la presse scolaire fortement marquée par une présence et des objectifs pédagogiques adultes, est à la croisée de trois contradictions fondamentales : contradictions entre l'individuel et le collectif, entre le spontané et l'institutionnel, entre le ludique et le civique (Famery, 1991). Le journal est d'abord l'affirmation d'une identité individuelle et de la conquête d’un pouvoir. C'est aussi la recherche d'une famille d'élection : la famille du journal. Enfin c’est un lieu privilégié de construction des dispositions citoyennes (Gonnet, 1988 ; 1991). Le jeune journaliste doit apprendre à gérer ses relations avec la collectivité (l'équipe-famille du journal), mais il doit aussi se déterminer par rapport à l'institution scolaire souvent tentée d'influencer sa démarche. Le jeune rédacteur apprend très vite à faire des compromis entre spontanéité et responsabilité, à dépasser la simple subjectivité, à s'interroger sur les conséquences de ses écrits sans pour autant renoncer à ses convictions. Les résolutions de ces multiples tensions constituent autant d'expériences enrichissantes dans l'apprentissage d'une citoyenneté de proximité. Mais les jeunes revendiquent une autonomie de parole que ne sont pas toujours prêts à leur accorder les adultes, plus prompts à débusquer la faute d'orthographe qu'à considérer les journalistes lycéens comme des interlocuteurs légitimes. Or le journal lycéen peut devenir, pour peu que s'établisse une réciprocité des perspectives entre jeunes et adultes, un formidable lieu de débat. Les jeunes y expriment les préoccupations et visions du monde qui leur sont propres (Bounoure, 1999), ils y publicisent leurs pratiques et leurs opinions et participent ainsi à la construction d’un véritable espace public de la jeunesse (Vulbeau, 1993). A l’Ile de la Réunion les journaux lycéens s’inscrivent dans la même dynamique. Cependant, au sein de cette société locale qui s’ouvre à la modernité, la presse lycéenne a joué un rôle majeur et singulier : elle a participé à l’émergence d’un espace public local, qui va trouver dans la scène scolaire un lieu particulièrement favorable à sa constitution. Dans quelles conditions ? Et selon quels processus ? La première partie de l’article sera consacré plus particulièrement à cette période pionnière des premiers journaux lycéens, lieux d'expérimentation unique de savoir faire journalistique et d’initiation à la lutte pour la liberté d'expression et la parole publique. Avec la libéralisation des ondes, on assiste au déplacement des énergies juvéniles de l’espace scolaire à l’espace public médiatique. Les journaux lycéens signent leur retour en force à partir des années 90, mais le contexte et les enjeux ne sont plus les mêmes. Il s’agira alors de s’interroger sur les développements actuels de l’expression juvénile.

**Les journaux lycéens à la Réunion**

**Et l’émergence de l’espace public à La Réunion**

par **Eliane WOLFF**

ewolff@univ-reunion.fr

**Université de la Réunion**

**LCF-UMR 6058 du CNRS**

**1998-10-17**

**Article publié dans**

*La jeunesse comme ressource. Expérimentations et expérience dans l’espace public*, (s/d Vulbeau) Paris, OBVIES/érès : p.169-183

            Les journaux lycéens ? Une production juvénile sans grand intérêt ! Obsédés par la faute d’orthographe et le " pédagogiquement correct " ou nostalgiques " post-soixante-huitard ", combien d’enseignants partagent cette appréciation péremptoire ? Et pourtant ... en suivant le fil rouge de l’histoire des journaux lycéens à la Réunion, depuis leur émergence à la fin des années soixante jusqu’aux productions actuelles, c’est une toute autre image qu’il nous est donné de voir. L’approche diachronique basée sur la collecte des traces écrites et les récits de vie va révéler une jeunesse active et inventive, pionnière dans son action de transformation de l’espace médiatique d’une société post-coloniale en profonde mutation. Le paradigme de la " jeunesse ressource " va ainsi être interrogé dans le cadre d’une société locale singulière (un jeune département d’outre mer), à partir d’un lieu spécifique (la scène scolaire) et d’un objet particulier : la presse lycéenne.

            Le journal lycéen, qu’il faut distinguer de la presse scolaire fortement marquée par une présence et des objectifs pédagogiques adultes, est à la croisée de trois contradictions fondamentales : contradictions entre l'individuel et le collectif, entre le spontané et l'institutionnel, entre le ludique et le civique (Pascal Famery, 1991).

            Le journal est d'abord l'affirmation d'une identité individuelle et de la conquête d’un pouvoir. C'est aussi la recherche d'une famille d'élection : la famille du journal. Enfin c’est un lieu privilégié de construction des dispositions citoyennes (Jacques Gonnet, 1988 ; 1991). Le jeune journaliste doit apprendre à gérer ses relations avec la collectivité (l'équipe-famille du journal), mais il doit aussi se déterminer par rapport à l'institution scolaire souvent tentée d'influencer sa démarche. Le jeune rédacteur apprend très vite à faire des compromis entre spontanéité et responsabilité, à dépasser la simple subjectivité, à s'interroger sur les conséquences de ses écrits sans pour autant renoncer à ses convictions. Les résolutions de ces multiples tensions constituent autant d'expériences enrichissantes dans l'apprentissage d'une citoyenneté de proximité. Mais les jeunes revendiquent une autonomie de parole que ne sont pas toujours prêts à leur accorder les adultes, plus prompts à débusquer la faute d'orthographe qu'à considérer les journalistes lycéens comme des interlocuteurs légitimes. Or le journal lycéen peut devenir, pour peu que s'établisse une réciprocité des perspectives entre jeunes et adultes, un formidable lieu de débat. Les jeunes y expriment les préoccupations et visions du monde qui leur sont propres (A. Bounoure, 1999), ils y publicisent leurs pratiques et leurs opinions et participent ainsi à la construction d’un véritable espace public de la jeunesse (A. Vulbeau, 1993).

            A l’Ile de la Réunion les journaux lycéens s’inscrivent dans la même dynamique. Cependant, au sein de cette société locale qui s’ouvre à la modernité, la presse lycéenne a joué un rôle majeur et singulier : elle a participé à l’émergence d’un espace public local, qui va trouver dans la scène scolaire un lieu particulièrement favorable à sa constitution. Dans quelles conditions ? Et selon quels processus ? La première partie de l’article sera consacré plus particulièrement à cette période pionnière des premiers journaux lycéens, lieux d'expérimentation unique de savoir faire journalistique et d’initiation à la lutte pour la liberté d'expression et la parole publique. Avec la libéralisation des ondes, on assiste au déplacement des énergies juvéniles de l’espace scolaire à l’espace public médiatique. Les journaux lycéens signent leur retour en force à partir des années 90, mais le contexte et les enjeux ne sont plus les mêmes. Il s’agira alors de s’interroger sur les développements actuels de l’expression juvénile.

***"Boum jeunesse*» : les pionniers du journalisme local**

            Si l'année l946 marque le passage officiel du statut de colonie à celui de département, il faut attendre une vingtaine d’années pour voir progressivement se déployer les profondes mutations qui vont bouleverser La Réunion. Ces changements rapides, profonds et généralisés, font passer la société locale d'une forme traditionnelle de société de plantation post-coloniale, à une forme moderne de société post-industrielle complexe et segmentée. Les espaces scolaire, politique et médiatique, plus que d'autres, apparaissent comme des lieux en pleine mutation (Jacky Simonin, Michel Watin, Eliane Wolff 1994).

            La Réunion compte une proportion importante de moins de vingt ans : 56 % en 1967, ils sont encore 38% en 1997. Cependant l’émergence de la jeunesse en tant que catégorie sociale spécifique est très récente, sous l’impulsion en particulier du développement de l’Ecole. Entamée timidement à la départementalisation, la démocratisation scolaire va connaître un accroissement rapide dans les années quatre vingt : actuellement le tiers de la population réunionnaise relève du statut scolaire ou étudiant ! L’Ecole occupe ainsi une place centrale en favorisant la construction d’une identité collective juvénile nouvelle à la Réunion. De plus en plus de jeunes y découvrent d’autres valeurs que celles en vigueur au sein du quartier ou de la famille. Espace de socialisation et d’expérimentation, la scène scolaire va jouer un rôle moteur dans les profondes transformations qui vont affecter l’Ile à partir des années soixante dix.

            La vie politique à la Réunion est encore dominée à cette époque par un débat manichéen opposant les départementalistes aux défenseurs de l'indépendance puis de l'autonomie. Les clivages, focalisés pour l'essentiel sur la question du statut, vont diviser l'Ile en deux camps et imprégner tous les domaines de la vie publique. Fermeture de l'espace médiatique limité à une presse écrite et audio visuelle d'opinion, pouvoir local qui règne sans partage et dans la menace, pratiques électorales marquées par la fraude, les conditions ne sont guère propices à l'émergence d'un espace public de discussion. C’est dans ce contexte de bipolarisation politique exacerbée et de verrouillage de l’espace médiatique qu’apparaissent, les premiers journaux lycéens. Parmi eux " *Boum jeunesse* " (1969-1972) constitue un espace d’expérimentation juvénile unique de savoir faire journalistique.

            *Boum Jeunesse*affiche clairement ses ambitions dans son premier éditorial : conquérir une place dans l'espace médiatique réunionnais, faire entendre une autre voix, proposer une autre information tenant compte d'un type d'acteurs jusque là ignorés.

*" Boum Jeunesse ne doit pas être considéré comme un vain mot (...) Sans faire preuve d'une prétention excessive, il nous semble que la presse écrite ne fait pas une place suffisamment belle à la jeunesse sinon pour exploiter son pouvoir d'achat, ou susciter des attitudes plus ou moins calquées sur des modèles anciens. Nous nous proposons, comme tout journal, d'informer, mais aussi de réveiller. D'où notre titre quelque peu explosif...(Ce journal) est né d'un groupe de jeunes qui a envie de toucher ses condisciples, qui constate le vide de la presse actuelle concernant la jeunesse, et qui se propose humblement et fièrement à la fois de le combler avec ses moyens. La parole est à vous !..."(Boum Jeunesse n° 1, 1969).*

            L'objectif est de faire un "vrai journal", tant au niveau de la forme que du fond. Pas question pour les jeunes journalistes de s'abandonner à la facilité de la feuille ronéotée "à la va-vite". *Boum* *Jeunesse* sera un trimestriel de 20 à 30 pages, largement illustré de photographies, avec une mise en page aérée, des rubriques, une couverture en bichromie et un "ours" dûment renseigné.Il vivra trois années scolaires consécutives (1969-1972), durant lesquelles il mettra en œuvre des pratiques innovantes dans son organisation interne autant que dans son parti pris journalistique.

            Rationalité, segmentation des tâches et valorisation des compétences surprennent par leur professionnalisme. On assiste au fil des numéros, à la mise en place d'une division fonctionnelle du travail plus proche du monde de l'entreprise que de l'amateurisme joyeux qui préside habituellement aux productions lycéennes. La spécialisation se fait en fonction des compétences et des affinités, elles-mêmes surdéterminées par l'appartenance à la filière scolaire. Les littéraires se font journalistes-reporters et animent la rédaction, les lycéens de la section "Economique et sociale" contrôlent la gestion, l’administration et la vente, les futures secrétaires du lycée technique assurent la frappe. Tous partagent le même objectif : fabriquer un produit de qualité et le diffuser le plus largement possible. Dès le second numéro le produit des ventes permet d'atteindre l'autofinancement grâce à la mise en place progressive d'une double stratégie : le recours à la publicité et le développement massif de la vente.

L'équipe de *Boum Jeunesse* se dote d’un directeur de la publicité-lycéen chargé de prospecter auprès des commerçants locaux. Une grille de tarification détaillée est établie ; un démarchage actif permet de signer les premiers contacts. Les lycéens assurent la conception et la réalisation des encarts publicitaires et proposent une nouvelle rhétorique de vente adaptée au public cible du journal et à ses préoccupations. Ils accomplissent ainsi un véritable travail de créatifs, jetant les bases de ce qui pourrait se comparer à une agence de communication. L'expérience est pionnière quand on sait que l'installation sur l'île de la première agence publicité - *Havas Conseil* - date de 1974. Inventivité et autodérision caractérisent ainsi ces premières pubs dans lesquelles une certaine jeunesse se met en scène. Pour exemple, la nouvelle déclinaison dont bénéficient les vélomoteurs *Honda*, se situe en rupture totale avec l'encart utilisé jusque là par l'annonceur. Un véritable scénario, élaboré en trois temps et traité dans le genre roman-photo est conçu. De façon intuitive les lycéens proposent là un produit réalisé dans le respect des règles de l'écriture publicitaire. Dans un paysage encore totalement dominé par la réclame, les recherches, tant techniques que conceptuelles menées par les lycéens donnent ainsi naissance à un langage publicitaire en avance pour l'époque.

            *Boum Jeunesse* n'est pas réservé à un lectorat de sympathisants acquis à sa cause ; il a pour ambition la conquête de nouveaux publics et affine alors sa stratégie de diffusion. Un nouveau type d'acteurs prend progressivement place au sein de l'organisation du journal : les vendeurs. Leur motivation est stimulée par l'organisation de concours. Palmarès des meilleures ventes, remise des prix et lauréats sont, photos à l'appui, donnés à voir dans *Boum Jeunesse*. Cette stratégie de valorisation des "commerciaux", est très rarement observée dans la presse lycéenne, plus préoccupée en général de la production-expression que de la diffusion-vente. Elle s'avère concluante puisque le journal diffuse à 2000 exemplaires soit plus que la population lycéenne de l’époque ! Ce succès repose également sur la mise en place de multiples stratégies de promotion du titre : recours à la publicité, sponsoring du journal, création d’événements, mises en place de concours pour les lecteurs, de palmarès pour les vendeurs. Ce marketing de presse est une démarche inconnue à l’époque puisque *"l'idée de faire de la publicité pour un quotidien en dehors de son contenu rédactionnel paraissait incongrue jusque dans le milieu des années quatre vingt"* (Charon, 1991). Même si ses actions restent empiriques, ce journal lycéen pionnier s'inscrit ainsi dans une stratégie de conquête d'un marché et de positionnement dans un espace médiatique local n'offrant aucun produit à destination de la jeunesse. Novateur dans son organisation et dans ses stratégies commerciales, *Boum Jeunesse* ouvre également la voie à un journalisme en rupture avec les pratiques dominantes de l'époque.

L'indépendance de l'information est revendiquée et réaffirmée avec force. Le journal est un espace de liberté qui n'appartient à aucune communauté juvénile, ni ethnique, ni politique : *"il n'est pas question de nous imposer, ni de faire de ce journal l'œuvre d'un groupuscule z'oreille ou créole, malabar ou z'arabe, gauchiste ou réformateur et tous les systèmes que vous pouvez imaginer"* affirme le premier éditorial.Cette profession de foi résonne comme un défi lancé à la Presse Quotidienne Régionale d’opinion de l'époque. En fait elle énonce des principes de base de la presse moderne : le primat de l'information sur l'opinion et l'indépendance vis à vis des sources et des lobbies. *Boum Jeunesse*refuse le statut de simple échotier du lycée. Il veut rendre compte des réalités locales et s'ouvrir sur le monde qui l'entoure. Une démarche là encore en rupture avec les usages en vigueur. L'idée, fortement ancrée dans les médias de cette période, est qu'il ne se passe rien d'intéressant dans l'Ile. Seuls les notables locaux ou les gens de passage "qui parlent bien" apparaissent sur le plateau de télévision de l'ORTF (Jacky Simonin & Bernard Idelson, 1995). Le principal quotidien ne consacre qu’une place réduite à l’information locale et encore est-elle soumise à une censure active : "*Tout ce qui n'était pas de droite et catholique n'avait pas sa place dans le journal"*.

            En proposant des sujets en prise avec le quotidien de l’Ile, *Boum Jeunesse* se positionne en précurseur. Les thèmes traités couvrent des champs divers, en adéquation avec les préoccupations juvéniles d'un lectorat qui dépasse le seul cadre du lycée, et les portraits proposés sont bien différents de ceux de l'élite locale qui peuplent la presse réunionnaise. Les informations générales ne sont pas négligées pour autant, avec une notable ouverture aux pays de la zone Océan Indien. Donner au lecteur une autre information, on l'aura compris, c'est privilégier un journalisme d'enquête centré sur la collecte des faits. Certes les sujets restent dans l'ensemble "politiquement corrects" et le commentaire critique relativement rare. Les interviews et les reportages "sur le terrain" constituent les genres majeurs. Et l'écriture journalistique adoptée s'applique à respecter les règles de base propres à la presse écrite avec des articles courts, distinguant chapeau, corps et chute (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Article_de_presse> ), ainsi qu’une ‘’titraille’’ (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Titraille> ) et un ‘’rubricage’’ (<http://www.dico-des-mots.com/definitions/rubriquage.html>  ) très professionnels. Véritable espace d’initiation pour une génération d’acteurs de l’espace médiatique et politique actuel, ce journal pionnier ouvre la voie à une jeunesse qui revendique de plus en plus fermement un droit à la parole.

**Le fond avant la forme : prenez la parole !**

            En 1973, cette jeunesse lycéenne se mobilise en force contre la loi Debré sur le sursis militaire. L' Ile va connaître à cette occasion sa première manifestation lycéenne d'envergure et vibrer à l'unisson avec la population juvénile métropolitaine. Mais "manifester contre Debré" revêt à la Réunion une résonance particulière : plus que marquer son opposition à une loi, c'est surtout contester pour la première fois une figure politique emblématique à la Réunion. L'expérience marquera la jeunesse de cette période qui voit successivement paraître deux journaux lycéens : *Pourquoi Pas* ? (1974-1978) et *Sûrement Pas* *!* (1978-1980). Leurs objectifs : lutter pour les libertés d'expression et d'opinion, afin que s'instaure enfin un débat pluriel au sein de l’espace scolaire, à défaut de le voir s’épanouir dans l’espace médiatique local toujours aussi contrôlé.

            Les formats des deux journaux qui marquent cette période, vont du tract à la vingtaine de pages ronéotées avec les moyens du bord. Mais qu'importe la forme, les énergies se concentrent sur le seul contenu. Une grande place est désormais accordée au compte rendu des activités du foyer socio-éducatif particulièrement actif. A côté des clubs traditionnels (théâtre, cinéma, échecs), apparaissent des activités nouvelles, et "révolutionnaires" dans le contexte de l'époque, au sein des clubs "culture réunionnaise" et "information politique".

            Alors que la langue créole n'a pas droit de cité dans les médias et que le *maloya* est interdit sur la place publique, le club "culture réunionnaise" introduit dans l'enceinte du lycée la première représentation d'une pièce en créole, accueille des troupes locales de musiciens, organise des concours de poèmes en créole, activités largement relayées par la presse lycéenne qui publie les écrits des lauréats. Le lycée devient le lieu d'accueil d'une expression identitaire " dangereuse " c'est-à-dire accusée de véhiculer des revendications autonomistes. Il faut savoir que manifester le moindre intérêt pour les problèmes locaux reste suspect et conduit très vite à se voir étiqueté de "dangereux séparatiste". Introduire la langue créole au sein même de l'établissement symbole du Savoir et de la Culture Française constitue ainsi une provocation pour les notables au pouvoir qui ne tarderont pas à s’en inquiéter.

            Par l'intermédiaire de son club "Information Politique" et des deux journaux qui lui serviront successivement de tribune, le lycée offre également un espace d'information pluraliste, d'initiation à la réflexion sur les problèmes de la société réunionnaise et de formation au débat contradictoire et à la critique. La lecture commentée de la presse nationale permet aux lycéens d'avoir accès à une presse d'information absente dans le cadre du foyer, difficile à trouver à la Réunion et surtout très onéreuse. Espace de formation politique et d'apprentissage de l'argumentation, le club s'ouvre également aux intervenants extérieurs. La date du 20 juin 1975 marque un moment clé particulièrement remarquable dans le processus d'émergence de l'espace public local. Ce jour là, les lycéens organisent un débat entre deux responsables politiques de l’île aux convictions profondément antagonistes. Cette rencontre *"dans le calme et la dignité",*constitue un moment "*historique dans la mesure où il a permis pour la première fois d'instaurer publiquement et démocratiquement le dialogue entre deux personnalités connues de l'Ile dont les opinions sont très différentes"( Pourquoi pas ? n° 4).*

            Ainsi, alors que l’affrontement entre autonomistes et départementalistes sature tous les domaines de la vie publique, le lycée se constitue en sphère de discussion plurielle et raisonnée où le débat contradictoire peut naître et se déployer. Et le journal lycéen permet d'informer tous ceux qui n'ont pu partager cet événement. L’espace scolaire se situe ainsi en pointe de la profonde transformation de l’espace public qui s’annonce ; un an plus tard paraît le *Quotidien de la Réunion,*un journal en rupture avec la presse d’opinion de l’époque et qui va opérer la première brèche dans le paysage médiatique.

**De l’espace scolaire à l’espace médiatique**

            En 1981 la liberté d'opinion et d'expression des identités régionales sont acquises et les transformations politiques majeures installent à la Réunion les conditions favorables à l'émergence d'un espace de débat. Celui-ci trouve dès lors un nouveau lieu de constitution - l'espace médiatique - alors que le lycée redevient un espace protégé, centré autour de l'objectif prioritaire de la transmission des savoirs. Presse, radios et télévisions relaient ce qui, de façon embryonnaire et pionnière, se passait au lycée. Dans le même temps, s'amorce une montée en puissance des effectifs lycéens : plus de la moitié d'une génération de Réunionnais accède à présent à la terminale. Ces jeunes vont investir en force le nouvel espace que leur offre la libéralisation des ondes. Ainsi, lorsqu'ils ne sont pas simplement consommateurs des multiples canaux désormais à leur disposition, les jeunes Réunionnais vont en devenir les animateurs et expérimenter de nouvelles formes de la parole publique.

            Les lycéens, attirés par l’aventure radiophonique veulent, à l’image des multiples initiatives qui se développent dans l’île, monter leur propre radio et prendre place dans ce nouvel espace médiatique en effervescence. Quelques échos de l'épopée des "radios libres" parviennent jusqu'à la Réunion via un réseau juvénile qui fait circuler au lycée des cassettes d'émissions enregistrées en métropole :*"un copain nous a ramené de son service miliaire une cassette de NRJ, alors pour nous ça a été un choc. On ne connaissait que RFO et ça ne plaisait pas trop à la jeunesse de l'époque, alors quand on a entendu ça, pour nous c'était pfff ... on a fait un bond de 200 ans quoi ".*

Une petite équipe de lycéens-animateurs enthousiastes se lancent dans l’aventure et avec l’accord de leur proviseur, montent une radio au sein du lycée. Certains exercent déjà leurs talents dans les premières radios locales qui se créent à la même époque et leur offrent des espaces d’expérimentation et d’apprentissage uniques. De fait les échanges entre espace scolaire et espace médiatique sont constants. Cependant l’expérience lycéenne tourne court. Après quelques semaines d’exercice l’antenne est démontée. Officiellement, c'est pour la protéger des risques cycloniques à la veille des congés australs ; en fait le proviseur met fin à cette expérience *"à hauts risques et difficilement contrôlable"*,à la grande déception de l’équipe lycéenne. Les deux principaux lycées de l’Ile, longtemps à l'avant garde de l'expression et de la contestation, se replient sur des préoccupations plus spécifiquement scolaires. Un déplacement s’effectue alors de l’espace scolaire à l’espace médiatique que les jeunes vont investir en force, délaissant pour une décennie le support du journal.

            *Radio Festival, Radio KOI, Radio Sud Plus, RIL, Radio Contact*appartiennent à cette première génération des radios privées de l'île et accueillent toutes de très jeunes animateurs. *Radio Décibel,*retient plus particulièrement l'attention : elle a été créée de toutes pièces par des jeunes lycéens déçus par l’expérience avortée de leur radio de lycée. Pour ces adolescents, issus tous de familles modestes d’un quartier dit " défavorisé " du chef lieu, le projet de monter une radio relève au départ de l'utopie*.* Entraînés par un ancien camarade de lycée et tout jeune directeur d'antenne, ils visitent les locaux des autres radios privées, assistent à certaines émissions, voire prennent en charge quelques créneaux horaires. Se met ainsi en place un processus d’initiation mutuelle et d’expérimentation au cours de laquelle l’équipe se forme et prend de l’assurance. A la fin de l'année 1981, ils se lancent à leur tour dans l'aventure radiophonique. L'organisation de soirées dansantes dans le quartier et la participation financière de leurs familles, aux moyens pourtant modestes, permet l'achat des premiers émetteurs. La radio devient bientôt le lieu de convergence de nombreux jeunes lycéens passionnés par l'expérience.

            Pourtant cette radio *"ce n'était pas du tout un truc d'adulte"* à tel point que lorsqu'il s'agit de donner un cadre associatif aux activités, un problème apparaît : les principaux animateurs n'ont pas 18 ans. Et lorsque le CSA organise ses auditions afin d'attribuer les premières autorisations d'émettre, c'est vers le lycée que les jeunes se tournent pour constituer leur dossier : la rédaction du budget prévisionnel est confiée aux copains du BTS comptabilité, le montage technique soumis pour avis aux enseignants compétents en électronique. Dans le même temps l'échange intense de cassettes et de CD se poursuit au sein de la cité scolaire ; il permet à l'équipe de *Radio Décibel* de découvrir, et de diffuser sans frais, d'autres musiques. Un nouveau style d'expression radiophonique s'invente alors et donne naissance dans le quartier à un espace de débat transcendant les générations *: " On débutait les émissions à la sortie du lycée vers 18 h. C'était un genre de libre antenne. Les sujets de discussion c'était sur la vie courante, des trucs qui nous avaient marqué à l'école. Le soir on en discutait à l'antenne, on discutait sans fin. C'était spontané et pas organisé du tout ; c'étaient des conversations de jeunes que tout le monde écoutait quoi, jeunes et vieux. C'était vraiment pittoresque parce que le lendemain, on m'arrêtait pour me dire "ah oui ce que tu as dit hier soir c'était bien, mais moi je ne suis pas tellement d'accord" et on continuait comme ça à parler dans la rue."*

            Le style est nouveau ; l’expérience s’enrichit d’innovations alimentées par les compétences diverses des animateurs et de la mobilisation des ressources du réseau familial. Le fax du petit commerce paternel est mis à contribution et permet de recevoir d’Angleterre les derniers résultats des matchs de football envoyé par un cousin de la diaspora indienne : une exclusivité qui remporte un grand succès. La notoriété de la radio est telle que l’on se déplace des autres quartiers de la ville pour venir écouter*Radio Décibel* via son auto radio. En 1985, le groupe éclate : service militaire, études. Rares sont ceux qui voient leur avenir professionnel dans la radio. Pourtant cette expérience constituera pour tous un formidable espace d'expression et de socialisation :

*"on a tous a réussi dans la vie et cette radio nous a beaucoup aidé. Je me souviens que, à cette époque, parler français c'était vraiment difficile et la radio ça nous a permis de mieux nous exprimer, ça nous a donné une certaine confiance. On n'est plus comme nos parents. La radio ça nous a donné un style de vie, ça nous a appris à connaître des gens, à travailler, à prévoir, à prendre des responsabilités, tout ce qu'on n'apprend pas à l'école et ça nous a servi dans la vie."*

            Les radios constituent ainsi un formidable espace d'apprentissage largement ouvert aux initiatives juvéniles. Les jeunes Réunionnais, même s’ils sont d'origine modeste et peu à l'aise avec l'écrit, y trouvent pour la première fois un espace d'expression qu'ils investissent dans la langue et selon les modalités qui leur appartiennent. Et dans un espace médiatique réunionnais en plein développement, certains ont su saisir les nombreuses opportunités qui s'offraient à eux. Vingt ans après la génération de professionnels initiés dans le cadre scolaire des premiers journaux lycéens, s'impose dans les médias une génération qui a fait ses armes dans un espace médiatique en pleine expansion. Mais à partir des années 1990, les opportunités se font plus rares. L’espace médiatique se structure en pérennisant des postes d’animateurs et de journalistes. Au bénévolat délirant, inventif et quelquefois brouillon des débuts succède une organisation soucieuse d’audience et de rentabilité dans un espace médiatique où les opérateurs de plus en plus nombreux se disputent des recettes publicitaires. Par le fait, l’espace d’expérimentation juvénile supporté jusque là par la scène médiatique se restreint et n’accueille plus que rarement les initiatives. On assiste à un mouvement de balancier qui signe le retour à la scène scolaire, incarnée, à partir des années 1990, par la reprise des journaux lycéens.

**Et maintenant ?**

            Après une décennie d'absence, la presse lycéenne fait sa réapparition dans un contexte marqué par la poursuite de l'expansion des domaines médiatique et scolaire, et surtout par l'octroi de nouveaux droits donnant, pour la première fois aux journaux lycéens, un cadre législatif spécifique leur permettant d'opter pour le statut de la presse lycéenne "interne à l'établissement". La situation foisonnante actuelle témoigne de la vivacité de ce mode d’expression juvénile et de la pluralité de ses formes. Journal "colle-ciseaux" où domine la bande dessinée ; journal-PAO qui cède à la fascination pour l'outil ; journal-plaquette promotionnelle pour nouveaux lycées en quête d'identité ; journal inter-lycée qui ne dépassera pas le premier numéro ; journal-lauréat doublement primé à *Scoop en Stock* et qui pour son dernier numéro "clandestin" se voit poursuivi en diffamation ; journal-fanzine à la diffusion confidentielle ; journal boîte aux lettres qui ne fait que reproduire les articles proposés, le journal lycéen réunionnais présente à ce jour une grande diversité (Wolff, 1998).

            La loi, tout en rappelant aux jeunes la notion de responsabilité de leurs écrits, prévoit une liberté absolue d’expression, de rédaction et de diffusion des écrits qui ne peuvent faire l’objet d’aucun contrôle préalable. Mais si ces nouveaux droits constituent une avancée notable, ils semblent surtout avoir apeuré les lycéens et produit des comportements d’auto-limitation dans un contexte où paradoxalement les établissements scolaires réalisent d’importants investissements en vue de favoriser la naissance d’un journal lycéen. En effet, salle, matériel informatique, logiciels de PAO sont mis à disposition des lycéens, fortement encouragés à se lancer dans l’aventure journalistique, quelquefois avant même qu’ils en aient eux-mêmes exprimé le réel souhait. Car l’enjeu pour l’établissement n’est pas négligeable. L’existence d’un journal lycéen témoigne d’une " vie scolaire " qui fonctionne bien et peut se transformer en outil promotionnel de la structure. L’enjeu est particulièrement important pour les nouveaux lycées qui sont encore à la recherche de leur identité et de leur positionnement dans le marché scolaire. L’institution encourage donc l’expérience juvénile tout en l’encadrant de près, afin d’éviter les débordements. A peine évoquent-ils leurs velléités de fabrication d’un journal qu’immédiatement les jeunes sont " informés " de leurs droits et de leurs devoirs. Une information qui prend souvent la forme d’une mise en garde plus ou bien moins comprise des lycéens, soucieux avant tout du bon déroulement de leur scolarité : *"  pour le journal, notre CPE nous avait donné un gros dossier avec plein de revues et de documents sur ce qu’il fallait faire ou ne pas faire, par exemple dire des trucs sur les professeurs ça peut entraîner plein, plein de problèmes ".*

            De nombreux jeunes anticipent alors le contrôle des adultes, sollicitent leur tutelle et ne vont pas au bout de leurs droits. Pour beaucoup toute remise en cause, toute approche un peu critique d’un problème sont assimilées à de la diffamation dont ils ont une définition très approximative. On observe ainsi l’apparition de comités de censure lycéen particulièrement frileux quant aux contenus des articles examinés en comité de rédaction, la recherche plus ou moins systématique d’un adulte responsable du journal et la sollicitation du chef d’établissement pour une lecture de la maquette avant publication. Une telle frilosité peut surprendre. Dans un environnement où la pression sur les études et la scolarisation se fait de plus en plus forte, l’enjeu que constitue l’animation d’un journal lycéen n’est pas de taille à risquer la mise en péril d’une carrière scolaire. La création et l’animation d’un vrai journal lycéen, porteur d’un projet rédactionnel juvénile fort, reste donc une expérience exceptionnelle ... et chargée de risques pour ces néo-lycéens déjà trop heureux de se retrouver en lycée. Ainsi, sur la vingtaine de titres différents recensés depuis les années quatre vingt dix, dominent largement les journaux d’établissement marqués par une forte présence adulte et une ligne éditoriale centrée " sur la communication dans le lycée " voire, dans les cas les plus extrêmes, d’un projet de marketing de l’institution dans lequel l’expression lycéenne se voit réduite ou récupérée à d’autres fins.

            Ces effets pervers ne sont-ils que conjoncturels ? Il est encore un peu prématuré pour l’affirmer. Les spécialistes de la presse lycéenne pensent que l’apprentissage et l’investissement des nouveaux droits vont se faire progressivement (Gonnet, 1998), alors que d’autres s’interrogent : *" à quoi bon attribuer aux lycéens des droits si eux-mêmes ne sont pas suffisamment responsabilisés par leur situation de " client captif " pour les exercer en connaissance de cause ? "* (P. Rayou, 1998).

            Quoi qu’il en soit la presse lycéenne réunionnaise s’inscrit dans un contexte sociétal qui ne peut se comparer à la période pionnière des premiers journaux. La liberté d’opinion et l’expression des identités régionales sont acquises et l’espace public de débat peut enfin se déployer. Le paysage audio-visuel se transforme et l’offre explose : télévisions, radios, réseaux télématiques, bouquets de chaînes satellitaires dessinent les contours d’un espace médiatique qui ne cesse de s’étendre. Mais si un espace public de débat peut enfin se déployer c’est, pour partie, parce que la jeunesse lycéenne a contribué à sa mise en place. Cependant les conditions actuelles de scolarisation sont radicalement différentes. Aux quelques rares privilégiés qui fréquentaient l’unique lycée de l’Ile à la fin des années soixante ont succédé lycéens puis étudiants de plus en plus nombreux à poursuivre leur scolarité. Et alors que le lycée était à l’avant-garde de l’expression plurielle et de la contestation, il semble bien que l’Université soit en passe de prendre le relais. On assiste en effet à l’émergence d’une nouvelle catégorie sociale : la jeunesse étudiante. Elle revendique un mode de vie, le droit de faire des projets, elle s’inquiète de son devenir et a montré pour la première fois une forte capacité de mobilisation. L’apparition d’espaces de discussion, la création d’associations mais également la production de journaux étudiants aux titres évocateurs constituent des signes forts de l’investissement de l’espace public réunionnais par ce nouvel acteur social.

            Enfin d’autres espaces des possibles s’ouvrent avec le développement des nouvelles technologies de l’information et de la communication, de l’Internet en particulier. Les journaux trouvent avec leur version électronique le moyen de rompre avec l’enfermement insulaire et d’atteindre un lectorat planétaire en même temps que s’inventent d’autres formes d’expression. Une " nation virtuelle des jeunes " vient en effet de voir le jour à l’initiative d’un lycéen de 15 ans avec pour objectifs de rassembler les jeunes du monde entier et de construire un espace d’information et de confrontation. Ce site web, entièrement pris en charge par " des moins de 21 " ans, fournit une illustration de la capacité d’expression et d’adaptation de la jeunesse et ouvre la voie à d’autres formes d’investissement juvénile de l’espace public dont l’exploration ne fait que commencer.

**REFERENCES**

BOUNOURE A., 1999, *Lire les journaux lycéens*, INRP

CHARON J.M., 1991, *La presse en France de 1945 à nos jours,* Points Seuil

FAMERY P., 1991, "Qu'est-ce qu'un journal lycéen ?", *Bleu de Presse*, 1, J.Presse Editeur

GONNET J., 1988, *Journaux scolaires et lycéens*, Retz,

GONNET J., et *alii*, 1991, *L'expression lycéenne ; livre blanc des journaux lycéens*, Clemi-CNDP-Hachette Education

RAYOU P., 1998, " Un vilain petit canard, dans *L’école dans plusieurs mondes* (s/d Derouet), De Boeck

SIMONIN J. & IDELSON B., 1995, " Médias et biographie ", *Bulletin du CERTEIC,* *Etudes de communication,* 17, Presses Universitaires de Lille : 41-66

SIMONIN, J., WATIN, M., WOLFF, E., "Une île en mutation", *Informations sociales,*33, CNAF, 1994

VULBEAU A, 1993, " L’espace public de la jeunesse ", *La Lettre de l’IDEF,* n° 77 : 6-8

WOLFF E., 1998, *Lycéens à la une.* *La presse lycéenne à la Réunion*, Océan Editions